

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## RELATIVE AU PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DU PERRAY-EN-YVELINES

Par arrêté en date du 6 mai 2025, Monsieur le Maire du Perray-en-Yvelines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Perray-en-Yvelines pour une durée de 31 jours consécutifs, du mardi 10 juin 2025 à 14h00 au jeudi 10 juillet 2025 à 17h00.

Monsieur Dominique ERRARD a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur pour cette enquête publique et Monsieur Michel FAURE en qualité de Commissaire-enquêteur suppléant, par décision n° E25000021/78 du 4 avril 2025 de Madame la Présidente du tribunal administratif de Versailles.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier du projet de révision du PLU de la commune du Perray-en-Yvelines, et toutes pièces qui les accompagnent, sont déposés en version papier et mis à la disposition du public en mairie du Perray-en-Yvelines, place de la Mairie, 78610 Le Perray-en-Yvelines, aux jours et heures suivants : Les lundis de 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00 – les mardis de 08h30 à 11h45 (excepté le mardi 10/06/2025 qui sera exceptionnellement ouvert de 14h00 à 17h00) – les mercredis 08h30 à 11h45 – les jeudis de 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 19h00 jusqu'au 03/07/2025 inclus et le jeudi 10/07/2025 de 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00 – les vendredis de 08h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00 – les samedis de 09h00 à 11h30.

Le dossier d'enquête publique en version numérique est également consultable aux mêmes dates sur un support informatique situé en mairie du Perray-en-Yvelines, accessible aux jours et heures susmentionnés.

Le dossier d'enquête publique intègre, notamment, l'évaluation environnementale du projet de révision du PLU, l'avis de l'autorité environnementale et le bilan de la concertation mise en œuvre dans le cadre de la procédure de révision.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie du Perray-en-Yvelines, Service Urbanisme, Place de la Mairie, 78610 Le Perray-en-Yvelines.

**Un registre « papier »** à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Monsieur le Commissaire-enquêteur est mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique en mairie du Perray-en-Yvelines.

En outre, **un registre dématérialisé** est également mis à la disposition du public du mardi 10 juin 2025 à 14h00 au jeudi 10 juillet 2025 à 17h00. Ainsi, le public peut déposer ses observations et propositions sur ledit registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/6240> Le public pourra aussi consulter ledit registre dématérialisé à cette adresse. Le dossier d'enquête publique en version numérique est aussi disponible durant l'enquête publique via le site internet du Perray-en-Yvelines à l'adresse suivante : <https://leperray.fr/plan-local-urbanisme/>

Des observations écrites pourront être adressées à Monsieur le Commissaire enquêteur à l'adresse « Mairie du Perray-en-Yvelines, Service Urbanisme, A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, Place de la Mairie, 78610 Le Perray-en-Yvelines » pendant toute la durée de l'enquête publique. Ces observations écrites seront consultables en Mairie du Perray-en-Yvelines aux jours et heures d'ouverture au public mentionnés ci-dessus.

Le public pourra également adresser ses observations à Monsieur le Commissaire enquêteur à l'adresse courriel suivante : [enquete-publique-6240@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6240@registre-dematerialise.fr). Les observations adressées à cette adresse courriel seront imprimées sur papier et seront consultables sous cette forme en Mairie du Perray-en-Yvelines – Place de la Mairie, 78610 Le Perray-en-Yvelines, aux jours et heures d'ouverture au public mentionnés ci-dessus.

Monsieur le Commissaire enquêteur recevra le public en Mairie du Perray-en-Yvelines :

- Mercredi 11 juin de 14h00 à 17h00
- Lundi 16 juin de 14h00 à 17h00
- Samedi 21 juin de 09h00 à 12h00
- Mardi 1er juillet de 17h00 à 20h00
- Mercredi 9 juillet de 14h00 à 17h00

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture en mairie du Perray-en-Yvelines ainsi que sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : <https://leperray.fr/plan-local-urbanisme/>

Au terme de l'enquête, le projet de révision du PLU de la Commune du Perray-en-Yvelines sera soumis pour approbation à délibération du Conseil municipal qui pourra décider d'y apporter les modifications qu'il estimera nécessaires ou opportunes pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées, des avis, observations, demandes ou propositions formulées lors de l'enquête et du rapport et de l'avis motivé du Commissaire enquêteur.

La Commune du Perray-en-Yvelines, personne morale de droit public, est responsable de toute décision relative au projet de révision du PLU de la Commune du Perray-en-Yvelines, notamment pour conduire la présente enquête publique.

Toute information sur le dossier d'enquête peut être demandée auprès de Madame Laura DECALUWE, Responsable du service urbanisme de la Commune du Perray-en-Yvelines, (tel : 01 30 46 31 07 ou [urbanisme@leperray.fr](mailto:urbanisme@leperray.fr)) – Mairie du Perray-en-Yvelines, Place de la Mairie, 78610 Le Perray-en-Yvelines (standard 01 30 46 31 24 ou [mairie@leperray.fr](mailto:mairie@leperray.fr))